

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024- 11/3/12 DOSSIER N°6558	DÉLÉGATION RÉGIONALE MISS LIMOUSIN - OCTROI D'UNE SUBVENTION 2024
--	--

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Armelle MARTIN à Philippe BAYOL
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Catherine DEFEMME
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : DÉLÉGATION RÉGIONALE MISS LIMOUSIN - OCTROI D'UNE
SUBVENTION 2024**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-11/3/12 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'attribuer une subvention d'un montant de **1 000 €** à la délégation régionale Miss Limousin suite à l'organisation de la soirée du gala d'élection de Miss Limousin qui a eu lieu le samedi 5 octobre à Couzeix.

Dit que cette dépense sera imputée au budget départemental sur le Chapitre 65 - Article 65748 – Référence fonctionnelle 020.

Ont voté contre :

Mme Isabelle PENICAUD, M. Thierry BOURGUIGNON

Se sont abstenus :

M. Patrice FILLoux, Mme Marie-France GALBRUN, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Jean-Luc LEGER, M. Jean-Jacques LOZACH

Adopté : 23 pour - 2 contre - 5 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET